

SYNTHÈSE

Personnes soumises à l'IS

- SA, SCA, SARL (sauf option à l'IR)
- EURL (si personne morale, option à l'IR par la personne physique)
- SCS et sociétés civiles sous BIC
- Toutes personnes morales ayant une activité lucrative

Territorialité de l'IS

- Société française avec activité en France → soumise à l'IS.
- Société française avec activité en France, mais dont le siège est à l'étranger → soumise à l'IS pour les opérations réalisées en France.
- Société française avec activité à l'étranger, dont le siège est en France → non soumise à l'IS.
- Société française avec activité à l'étranger → non soumise à l'IS.

Impôt sur les sociétés (IS)

Calcul du résultat fiscal

Résultat comptable avant impôt
+ Réintégrations fiscales
- Déductions fiscales

Calcul de l'IS

Montant de l'IS =
Base imposable × Taux d'imposition